

LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 13.867 — QUARANTIÈME ANNÉE — DIMANCHE 24 JANVIER 1915

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. — Réclames : 1.75. — Faits divers : 3 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. — Chronique Locale : 10 fr.
Les insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

ABONNEMENTS
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard
et Basses-Alpes..... 8 Mois 6 Mois Un An
5 fr. 9 fr. 17 fr.
Autres départements et l'Algérie..... 6 fr. 11 fr. 20 fr.
Étranger (Union postale)..... 9 fr. 17 fr. 30 fr.
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'Administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

Chronique Parisienne

La pluie. — En voyage. — Mauvaise humeur. — Les rues.
L'opinion de Jean de Nivelles.

Il pleut ; il pleut sans discontinuer ; tandis que le soleil rayonne sur le Midi, Paris reste plongé dans un brouillard de pluie qui fait rideau.

Les Parisiens se plaignent ; l'un dit : Sale temps !... Un autre répond : Oui, mais, sale temps aussi pour les Zeppelins !
Car, de ces Zeppelins, on en cause ; et, chose étrange, on en rit. Singulier état d'âme chez des gens que, d'un moment à l'autre, une bombe peut réduire en poussière.

En réalité, personne ne redoute cette éventualité : chacun sait qu'en venant au monde, nous trouvons dans notre herceau un billet gagnant pour la grande loterie de la mort. Nous savons que l'heure sonnera où il faudra disparaître ; or, disparaître par le moyen d'un anéantissement foudroyant n'est pas une chose qui épouvante.

Puis, on se dit : Après tout, dans l'enceinte d'un périmètre immense, une bombe représente un espace fort limité, un point à peine... pourquoi me rencontrerai-je, juste, au moment voulu, avec ce point d'explosion ?
Et l'on continue son chemin sans même, du regard, interroger les cieux mystérieux et profonds.

Donc, en dépit du raid de Yarmouth, on est absolument calme ; on est pour toutes choses : la ville est si reposée, si sérieuse, que l'on comprend à quel point les individus sont loin de toute pensée qui pourrait les distraire.

Les enfants eux-mêmes ne font du bruit que de la manière la plus discrète.
Peu de circulation : les voitures publiques sont peu fréquentées ; les wagons du métro ne sont peuplés que vers les heures des mouvements ouvriers.

Des femmes, d'allure paisible — actives cependant, — vérifient les billets, annoncent les stations, ouvrent les portes, surveillent la voie.

Un ordre absolu régnait.
Sans qu'on y ait pour ainsi dire pris garde, les noms des stations inscrits sur la voie se sont modifiés. A la station « Berlin », on lit, en belle écriture bleue, formant des lettres de 60 centimètres de haut : « Liège », on prépare le remplacement des plaques de la rue d'Allemagne et la rue Saint-Pétersbourg est devenue subitement la rue Pétersgrad.

Les étrangers s'étonnent, personne ne se soucie de leur étonnement.

Les dames poliment encore ; elles disent qu'aux Champs-Élysées, on joute les enfants ont reparu les Frauleins ; on l'affirme ; on proteste contre la présence prolongée de certains Allemands. Quelques péripéties insinuent que peut-être, à Liège, on prépare le remplacement des plaques de la rue d'Allemagne et la rue Saint-Pétersbourg est devenue subitement la rue Pétersgrad.

On ne peut pas empêcher les gens de causer, n'est-ce pas ?

On parle aussi des séquestres ; chacun donne son avis. Des séquestres ? pourquoi faire ? nous rendra-t-on les millions arrachés aux pauvres populations belges ? non ! alors ?

On résout les questions en cinq sec : Il faut de l'argent, prenons-le où il est ; c'est simple et pratique.

Tous ces véhéments discours sont prononcés, cependant, à demi-voix.

Les gens qui arrivent à Paris racontent leur voyage : ils avaient dans leur wagon des soldats, des particuliers italiens, des individus retournés vers le Nord.

Les soldats sont interviewés : on leur offre à manger, à boire, des mandarines, du chocolat, des pastilles. Leur langue se délie ; ils disent où ils sont allés, par où ils ont passé, ce qu'ils ont vu.

Quelques femmes italiennes déclarent que leur pays est prêt. Elles ont la conviction qu'on approvisionne de munitions l'Italie, qui garde cependant la neutralité. Elles assurent aux soldats que l'entente est faite et les imaginations s'exaltent ; la nuit même n'interrompt pas ces conversations ou les interrompt si peu !

On ne peut se faire une idée du travail des cerveaux en ce moment, quelles idées emportent au front les soldats qui s'en retournent, ni quelles idées ils ont ancrées dans l'esprit de leurs compagnons de route.

Il y a quelques mauvaises humeurs parmi les gens qui supportent mal l'attente ; ceux-là veulent que tout se décide et que l'on avance coûte que coûte ; ils assument une date à tel ou tel effort ; « ils savent » qu'une armée va partir ; le mirage de cette armée, installée à l'horizon et se mouvant comme les tableaux d'un vaste cinéma, leur apparaît ; ils reconstruisent la silhouette fine et sèche du général qui la dirige et l'ennemi « à la bas ». On ?

Toutes ces choses prennent corps ; on les raconte ; on les colporte.

Les ambulances travaillent ; dans les salles des malades, il n'y aura bientôt plus aucune jeune fille, dit-on, peut-être quelques femmes aussi ; l'élément trop jeune sera utilisé pour l'aide dans les simples pansements, pour la préparation, l'entretien, le nettoyage de tout ce qui touche le blessé.

Le service sera tout à fait gravé ; on aura, cependant, la sourire, le doux sourire de la plus tendre mère ; en somme, il ne faut pas environner les malades d'une atmosphère de tristesse ; mais il ne convient pas non plus de faire preuve d'une gaité bruyante. Après la guerre, l'école de l'infirmerie sera fondée et profondément modifiée. Cela s'impose comme devant s'imposer dans les salles extrême sévérité du costume et de la tenue ; nous arriverons à une conception plus précise des devoirs de la femme à l'égard des malades.

Dans les ambulances proches des champs de bataille, on a compris cela et les blessés parlent avec une admiration reconnaissante des femmes graves et simples qui les ont rappelés à la vie.

On a proclamé « l'appel à la nuit » ; dès que tombe — et c'est de bonne heure, car le ciel est gris, — on est de la nuit, comme

après tout il faut travailler au loir, soucher sous la lampe et quelquefois veiller, la femme court aux fenêtres, ferme les volets, place devant une draperie qui ne laissera pas filtrer la lumière.

Et alors, c'est le silence, c'est l'ombre épaisse. Cela rappelle les nuits de Paris assiégué, alors que, privé de gaz, on voyageait dans les rues à la lueur d'une lanterne sourde. Il est vrai qu'alors le canon tonait autour de la ville.

Il y eut alors une aurore boréale à plusieurs foyers dont les archives de l'Observatoire ont écrit les phases, illustrées de dessins en couleur d'une saisissante vérité.

La ville couverte d'un rouge intense, résultant de foyers incandescents, fut illuminée durant un temps assez long. Jusqu'à ce que les émissaires de l'Observatoire eussent, par de rapides messages, rasuré la foule, les Parisiens crurent que les Allemands avaient tout incendié.

Si un pareil phénomène se produisait en ce moment, quelle aubaine pour les sombres malfaiteurs tapés dans les Zeppelins pour l'assassinat du passant inoffensif !

Mais non, la plus minime lueur s'éteint ; on se demande si vraiment on est à Paris, si c'est bien encore la ville lumière, puisque les étoiles, alliées à la défense, ne se montrent plus là-haut.

Et que Gavroche, avec ce qui lui reste de bal entraîné, fait bon visage à la pluie en murmurant :

Faut faire comm' Jean d'Nivelles
il faut laisser pleuvoir !
UNE MARSEILLAISE

A propos des pensions aux veuves des militaires morts au champ d'honneur

Quand parut, il y a quelques mois, dans tous les journaux, le barème des pensions accordées aux veuves des soldats morts pour la Patrie, un sentiment de reconnaissance s'empara de tous les Français vis à vis du gouvernement de la République.

Les chiffres de ces pensions étaient raisonnables, les formalités pas très compliquées, et le post-scriptum signifiant que des avances seraient versées à immédiatement par les services des sous-intendants militaires aux veuves éprouvées fit comprendre qu'il ne s'agissait pas seulement d'une promesse, mais d'une réalité.

Nombreuses hélas ! sont les femmes qui, dans cette horrible guerre, ont perdu leur soutien. Nombreuses par conséquent les veuves qui ont besoin de secours et d'indemnités en regard de ce que leur a coûté l'absence de leur mari.

Or, voici que les difficultés commencent. Monsieur le Bureau entre en scène. Il examine les pièces, actes de mariage, actes de naissance, documents mortuaires.

Et c'est en voyant ces derniers, qu'il tique de lui. Un simple avis de décès annonçant l'angoissante nouvelle à la veuve est pour lui un document sans valeur et il exige un acte d'état-civil.

Or, 95 fois sur cent, les familles des soldats morts sur le champ de bataille n'ont pas d'autres pièces que le simple avis que leur a transmis le corps auquel appartenait leur mari.

Les actes officiels viendront sans doute, mais dans 2, 3, 4 mois, peut-être plus tard le temps qu'il faudra pour la transcription au ministère de la Guerre et la transmission aux mairies. Et pendant ce temps que deviennent les pauvres veuves ? et comment peuvent-elles toucher le secours « immédiat » à valoir sur la pension à laquelle elles ont droit ?

Voilà la question... Le mot « immédiat » veut dire, je crois, sans délai et Monsieur le Bureau demande du temps.

Nous croyons savoir que les sous-intendants militaires sont très ennuyés de cette situation qui rend illusoire les bonnes intentions du gouvernement de la République.

Nous voulons espérer que M. le ministre de la Guerre, par des instructions nouvelles, saura concilier les exigences de M. le Bureau avec les besoins immédiats de celles qui pleurent celui qui est vaillamment mort pour la France.

Nous formons donc le vœu qu'on remplace provisoirement l'acte de décès transmis au ministère de la Guerre par l'avis « officiel » venant du corps » dans la constitution des documents de pension des veuves des soldats morts pour la Patrie.

La situation financière

La conversion en lois des décrets pris par le gouvernement

Paris, 23 janvier.

M. Albert Métin, rapporteur général de la Commission du budget, vient de déposer son rapport sur le projet de gouvernement portant conversion en lois de 23 décrets pris en matière financière du 12 août au 16 octobre 1914. Le rapporteur a groupé ces mesures suivant leur nature en huit catégories ayant trait :

1^o Aux avances de fonds que le ministre des Finances a été autorisé à faire à divers Chémirats et commerçants en vue de permettre à ces compagnies de participer au ravitaillement de la population civile. Ces avances atteignent 23 millions et demi de francs.

2^o A une avance de trésorerie, transformée ultérieurement en secours budgétaire, consenti au département de la Seine, pour venir en aide aux populations privées de ressources et d'abri par suite de l'invasion. Cette avance atteint 3 millions et demi de francs. Les autres départements envahis ont, eux aussi, reçu des secours. Le total figure au budget de l'intérieur pour 6 millions en 1914, et 9 millions pour les six premiers mois de 1915.

3^o L'autorisation donnée aux départements et aux communes d'émettre des bons spéciaux à échéance d'un an pour les besoins de leur trésorerie. Pour la ville de Paris, l'autorisation dont s'agit, prévoit un maximum d'émission de 10 millions de francs, et le rapport fait connaître que, sur ce chiffre, il a été effectivement émis, à la date du 11 janvier, 40.465.000 francs de bons

municipaux rapportant 5,50 % d'intérêt annuel.

4^o A la faculté donnée aux agents de l'Etat, retraités militaires, en cas de mobilisation et par dérogation à la législation en vigueur, leur pension et leur solde militaire, à compter du jour de leur rappel à l'activité.

5^o A l'allocation aux veuves des fonctionnaires et ouvriers de l'Etat décédés sous les drapeaux, de la moitié du traitement ou du salaire depuis le jour du décès jusqu'à la cessation des hostilités. Il s'agit, dans l'espèce, d'une mesure de haute humanité destinée à mettre à l'abri du besoin, en attendant l'allocation ultérieure d'une pension, les veuves et ayants droit des agents morts en guerre.

6^o Au paiement du montant des réquisitions militaires. Les mesures comprises dans cette catégorie tendent à faciliter et à accélérer les formalités et à substituer le paiement au comptant au paiement partiel ou total en bons du Trésor. Ces mesures seront particulièrement bien accueillies des populations agricoles.

7^o Aux timbres des rôles d'équipage. La mesure décriée constitue une simplification du service ayant pour objet d'augmenter, à l'étranger et aux colonies, le nombre d'agents compétents pour apposer les timbres mobiles réglementaires sur les documents de bord dont il s'agit.

8^o Aux assurances et aux risques maritimes de guerre. Le rapport a réservé l'examen de trois décrets rendus sous cette rubrique. Ces textes seront l'objet ultérieurement d'un rapport spécial.

En outre, le rapport de M. Albert Métin a consacré, soit sous forme d'avant-projet, soit au cours de son exposé, une étude spéciale aux questions ayant trait à la situation économique du pays et aux mesures prises à cette occasion. Le moratorium, et plus particulièrement la prorogation des délais en matière de loyers et celle des échéances en matière commerciale, l'organisation du service du ravitaillement de la population civile, les améliorations des transports, le rôle des Chambres de commerce, ont été aussi l'objet d'études et d'appréciations qui donnent au rapport un intérêt particulier.



La place de Bourbourg, aux environs de Dunkerque, croisement des lignes de Dunkerque, Calais et Saint-Omer, qui a été l'un des objectifs des Taubes pendant leur vol sur le grand Nord.

Le Pape a parlé...

Le Pape a parlé... Ce qu'il a dit, vous l'avez lu hier. Mais quelles belles et fortes paroles de vérité et de justice il aurait pu dire !

Puisse qu'il se considère comme le pasteur des peuples, il aurait pu élever la voix pour prendre publiquement la défense de ceux de ces peuples qui ont été lâchement agressés par le plus jourbe des ennemis, de ceux de ces peuples qui ont été abominablement opprimés par la plus cruelle et par la plus immonde des barbaries. Puisqu'il est salué par des millions de catholiques comme le représentant de Dieu sur la terre, il aurait pu dénoncer à la face du monde le crime de ceux qui ont déshonoré cette guerre infâme, blâmer leurs violations cyniques du droit, flétrir leurs monstrueuses forfaits. Puisqu'il est le Dieu inflexible et irrévocable de la pensée divine ici-bas, il aurait pu maudire les deux souverains qui ont mis l'Europe presque tout entière à feu et à sang. Il aurait pu crier au nom du ciel à ces deux sinistres complices : « Que tout ce sang versé retombe sur vos têtes ! »

Ah ! oui, quelles éloquentes paroles vengeresses il aurait pu dire au nom de Dieu, au nom de tous les sentiments humains et divins outrageusement violés par des puissances de proie. Et comme ces paroles auraient retenti dans le cœur de tous les catholiques, dans le cœur de tous les hommes en qui vibre encore quelque chose d'humain. Mais vous avez lu hier ce qu'il a dit...

Ce qu'il a dit est que le Pape plane très haut au-dessus des misères et des souffrances qui déchirent l'Europe depuis six mois. Benoît XV déplore sans doute les maux de la guerre, mais il ne fait pas de différence entre ceux qui l'ont provoquée et ceux qui ont été contraints de la subir, entre ceux qui se battent loyalement et ceux qui se conduisent comme des bandits. Il ne distingue pas entre les coupables et les innocents.

C'est à peine s'il daigne jeter un mot bien timide de pitié à cette pauvre Belgique jolée aux pieds et martyrisée par un kaiser de grand chemin contre qui il n'y a pas un mot de protestation dans tout le discours pontifical. Et encore cette vague parole de pitié s'accompagne-t-elle de conseils de modération dans la résistance qui sont en réalité des conseils d'abdication. Parlant de ceux qui sont sous le joug de l'étranger, Benoît XV a dit en effet : « Nous ne voudrions pas que le désir ardent de recouvrer leur indépendance les amène spécialement à entraver le maintien de l'ordre public... » Allons ! braves gens qui tombez sous les coups des persécuteurs, ne criez pas trop à l'instant que l'on vous assassine ! Vos cris pourraient troubler ce qui sert de conscience aux assassins. Et ils risqueraient d'importuner la béate sérénité des spectateurs qui sont au jénétres du Vatican. Apprenez à souffrir et à mourir en silence !

Aussi bien, comment le Pape pourrait-il s'élever sérieusement contre tous les excès et contre tous les crimes de cette guerre, puisque cette guerre, pour lui comme pour quelques curés ultramontains d'ailleurs, a été voulue par Dieu ?

Ce n'est pas Guillaume II qui, avec la complicité de François-Joseph, a suscité l'épouvantable conflit, mais Dieu lui-

même, Dieu qui a résolu de punir les nations « du mépris et de la négligence avec lesquels elles l'ont traité » et qui a trouvé ce moyen paradoxal de les punir : laisser égorger tout d'abord la Belgique, c'est-à-dire le pays le plus catholique de l'Europe... Déchirons donc le Livre Jaune, le Livre Orange, le Livre Bleu. Déchirons toutes les pièces du dossier ! Déchirons tous les documents diplomatiques par quoi nous avions la naïveté de croire que s'affirmait la force éclatante de notre bon droit ! Nous avions tort de proclamer les responsabilités effroyables de l'Allemagne et de l'Autriche en cette horrible aventure. Il n'y a décidément qu'un seul coupable : Dieu. Et c'est son représentant sur la terre qui le dénonce !

Nous écrivons ceci, on le comprend bien, en dehors de toute intention de polémique. Ce n'est pas l'heure d'être clérical ou anticlérical, et on sait que, pour notre part, nous sommes invariablement demeurés fidèles à la trêve des partis. On sait notamment que nous nous sommes toujours inclinés avec respect et avec admiration devant les prêtres et devant les religieux qui se dévouent pour la Patrie aussi bien que devant les patriotiques dévouements laïques. Mais de même que nous avons crié notre indignation contre les socialistes étrangers qui ont endossé la livrée rouge du kaiser, de même il nous est impossible de nous taire en présence d'un Souverain Pontife qui, pour ne pas se compromettre aux yeux de Guillaume II, n'a pas osé faire entendre la saine parole qu'il avait le droit de prononcer.

Cette sainte parole, un prince de l'Eglise, le cardinal Mercier, avait heureusement eu le courage de l'élever en face de l'oppressur. L'archevêque de Malines, en effet, n'avait pas cru qu'un prêtre du Christ pût rester indifférent devant une accumulation d'outrages et d'horreurs qui ramènent l'humanité du XX^e siècle à la plus dégradante barbarie des premiers âges. Ce geste de bravoure lui a valu l'honneur des persécutions allemandes. Mais qu'importe ! Les persécutions à celui qui a la nette et ferme conscience de faire ce qu'il doit faire ? Le cardinal Mercier a libéré sa conscience, et ce ne sont pas seulement les catholiques, mais tous les esprits généreux qui ont applaudi à son noble geste. Le Pape, lui, a préféré se réugier dans une prudente réserve. Qui, même parmi les catholiques les plus sincères, pourrait l'approuver d'avoir préféré au geste du vaillant prêtre celui de Ponce-Pilate ?

CAMILLE FERDY.

Empoisonnés dans les tranchées

Une soupe suspecte

Deux arrestations

Un certain nombre de soldats appartenant à un régiment d'infanterie venaient de se faire empoisonner par un agent allemand. Les victimes se sentaient atteintes d'un violent malaise. Trois d'entre eux ne tardèrent point à succomber et cinq autres durent recevoir des soins qui, espère-t-on, les sauveront.

Il semble que ces hommes ont été victimes d'un empoisonnement provoqué par la ciguë mélangée accidentellement à du cerfeuil haché dans la soupe qu'ils avaient mangée, chez un habitant du pays et qui avait été préparé par sa femme.

Le couple a été arrêté et consigné à la disposition de l'autorité militaire en attendant les résultats de l'enquête.

LA GUERRE

Le combat d'infanterie continue avec âpreté en Alsace

D'Ypres à Soissons, l'artillerie fait rage. Sur la Meuse, l'ennemi a dû évacuer un dépôt de munitions.

Paris, 23 janvier.

Nous croyons savoir, dit le *Matin*, que M. Millerand aurait l'intention de nommer officiers ou assimilés les députés, une douzaine et demi environ, demeurés jusqu'à ce jour dans le rang.

Ces nominations, d'ailleurs individuelles, seraient faites en tenant compte à la fois des aptitudes spéciales des futurs généraux et des besoins impérieux des services de l'armée.

Communiqué officiel

Paris, 23 Janvier.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

L'activité de notre infanterie a été, sur presque tout le front, consacrée à la réparation des dégâts causés dans nos tranchées par le très mauvais temps des journées précédentes.

Nous avons progressé d'une centaine de mètres dans la région de Lombaertzyde.

Dans les secteurs d'Ypres, d'Arras, d'Albert, de Roye et de Soissons, combats d'artillerie, au cours desquels, en plusieurs points, nous avons pris l'avantage.

Berry-au-Bac a été violemment bombardé par les Allemands.

Au nord-ouest de Beauséjour, l'ennemi a prononcé une attaque, qui a été repoussée.

En Argonne, échec complet des Allemands à Fontaine-Madame, ainsi qu'il a été dit hier soir. Une attaque ennemie près de Saint-Hubert a donné lieu à un combat d'infanterie qui n'est pas terminé. Aux dernières nouvelles, nous maintenons partout nos positions.

Sur la Meuse, le tir de notre artillerie a obligé l'ennemi à évacuer un dépôt de munitions et à gravement endommagé ses passerelles en avant de Saint-Mihiel.

En Alsace, le combat d'infanterie continue dans la région d'Hartmannswiller-Kopf. Le contact sous bois est très étroit et l'action ininterrompue.

Près de Cernay, la cote 425 a été attaquée sans succès par l'ennemi. Plus au sud, nous avons progressé dans la direction du petit Kahlbers (au nord et près de Pont-d'Aspach).

NOTE. — Des radios allemandes signalent que nos adversaires évacuèrent les tranchées des vallées de l'Aisne (cote 108), près de Berry-au-Bac. Il convient de préciser : il ne s'agit pas d'une évacuation spontanée, c'est par une contre-attaque que nous nous rendîmes maîtres des positions ennemies. Au cours de cette attaque, nous fîmes une quarantaine de prisonniers.

LA SITUATION

(De notre correspondant particulier)

Paris, 23 Janvier.

Tandis que sur le reste de notre front tout se réduit à un duel d'artillerie, une bataille terrible se livre depuis quatre jours en Alsace entre nos troupes d'infanterie et l'infanterie allemande. Nous n'avons jusqu'ici aucune indication précise sur le développement de cette action, mais nous savons que l'indescriptible

vallée de nos troupes rencontre une résistance désespérée de l'ennemi, si bien que les combats ont un caractère de terrible acharnement. Le croix que l'issue nous en sera favorable ; attendons-la avec confiance.

Sur le front oriental, il semble de plus en plus que de grands événements se préparent. Tandis qu'ils avancent rapidement en Bukovine, les Russes paraissent rencontrer dans les Karpathes une certaine résistance, mais il n'est pas douteux qu'ils arriveront à la briser. En Pologne, la situation demeure sans changement.

L'attention se porte de plus en plus du côté de l'Italie et de la Roumanie, dont on escompte l'intervention. L'ambassadeur extraordinaire de l'Allemagne, le prince de Bulow, fait tous ses efforts afin de maintenir le gouvernement italien dans son attitude de neutralité, mais tout le monde est convaincu qu'il n'y réussira pas. En Italie, la guerre est dans l'air, m'écrivent un ami, et rien ne pourra empêcher qu'elle éclate.

C'est bien ce que redoutent Vienne et Berlin, qui ont recouru à l'intimidation, les autres moyens de persuasion ayant échoué, mais les peuples, comme les gouvernements, sont entraînés par des forces supérieures, et l'Italie, comme la Roumanie, ne céderont pas plus aux menaces qu'aux tentatives de corruption. Elles suivront leur destinée et la voie de leurs intérêts traditionnels qui doivent les ranger à nos côtés. — M. R.

La remise de l'ordre de Saint-Georges au général Joffre

Paris, 23 Janvier.

Le prince Youssouf, général à la suite de l'empereur de Russie, qui a été présenté hier au président de la République par l'ambassadeur de Russie, s'est rendu ce matin au grand quartier général pour remettre au général en chef les insignes de l'ordre militaire de Saint-Georges, qui vient de lui être conféré par l'empereur de Russie.

Cette décoration est la même que celle qui a été donnée récemment au grand-duc Nicolas et au prince régent de Serbie. C'était celui également qu'Alexandre III reçut comme tsarévitch à la suite du siège de Plevna.

L'ordre militaire de Saint-Georges a été créé le 26 novembre (7 décembre) 1793, par l'impératrice Catherine II. Il ne peut être conféré que pour participation à des campagnes militaires intéressant la Russie.

Les pertes allemandes

2.250.000 hommes

Copenhague, 23 Janvier.

Les dernières cinq listes de pertes allemandes contiennent 360.764 hommes. — Le total de 136 listes prussiennes atteint ainsi 877.407 hommes.

En y ajoutant 136 listes havoises, 92 saxones, et 94 wurtembourgeoises, ainsi que 14 listes navales, on arrive au total des pertes allemandes de 2.250.000 hommes.

LA LUTTE EN ALSACE

Bâle, vendredi.

Depuis trois jours, la lutte a repris en Haute-Alsace, avec une grande intensité. Des actions particulièrement vives se sont développées et continuent autour de Cernay et autour d'Altkirch. Entre ces deux centres d'activité, et dans la région de Burnhaupt, le calme régnait.

A l'ouest de Cernay

A l'ouest de Cernay, Français et Allemands sont face à face. La cote 425, admirablement organisée par les premiers, défie toutes les attaques. Les seconds tiennent fortement les carrières de Cernay qu'ils ont retranchées de façon très sérieuse. Des fortins, des tranchées, des couloirs et même des ouvrages bétonnés les protègent.

Les premières défenses de ce système sont à 500 mètres des positions françaises. Sur ce point, les adversaires sont trop organisés pour risquer des attaques d'infanterie. Le canon seul parle, mais de quelle voix ! Les obus éclatent sur la terre gelée et trouvent, dans les moites durcies qu'ils projettent, des obstacles à leur passage. Les soldats allemands évacués dans les hôpitaux ne portaient pas d'autres blessures que celles de ces nouveaux projectiles de terre.

Les Allemands détruisent systématiquement Thann. Les Français gênent les mouvements de l'ennemi en bombardant les faubourgs nord de Cernay. Les renforts allemands, allant à Ulm, ne peuvent plus, à cause de cela, la route directe. Ils empruntent la route de Rouffach.

Au nord de Cernay

Stationnaire à l'ouest de Cernay, l'action a pris un développement très vigoureux au Nord. Les Allemands disent avoir progressé dans la forêt, au nord de la ville, mais si cela était vrai, ce ne serait quand même qu'un détail. La grosse partie se dispute bien plus au Nord, au delà de Walwiller, sur la route de Soultz et sur les hauteurs de Hartmannswiller-Kopf.

L'attaque des Français est d'une admirable vigueur. La résistance des Allemands est des plus acharnées. Ces derniers ont préparé leur défensive de longue date et le sol est hérissé d'obstacles à travers lesquels on ne peut avancer que prudemment. Les progrès réalisés par les Français sont encore peu sensibles.

Chronique Locale

C'est avec une bien grande surprise que nous avons appris la mort de M. Eugène Denis, industriel à Saint-Antoine et président de la société "Le Paucobot". C'est un homme de bien qui disparaît son heure, car à Saint-Antoine, où il jouissait de l'estime générale, il n'y avait pas une société, un cercle, un comité de bienfaisance dont il ne fût partie, et ce n'est jamais en vain que l'on allait frapper à sa porte. Il sera vivement regretté de tous ceux qui connaissent son bon cœur.

Nous prions Mme veuve Denis et sa famille de leur douloureux deuil, et agréons l'expression de nos sincères sentiments de condoléance.

Hier après-midi ont eu lieu au milieu d'une très nombreuse affluente les obsèques de Mme Constantin Zakhopolo, décédée à l'âge de 75 ans. Dans le cortège figuraient les principaux notables de notre ville et les membres les plus en vue de la colonie hellénique.

Nous présentons à la famille si justement estimée de la restreinte défunte nos bien sincères condoléances.

Assistance aux familles nombreuses. — Les familles nombreuses assistées en vertu de la loi du 14 juillet 1913 sont informées que l'allocation du mois de janvier sera payée demain lundi 25 du courant, de 9 heures à midi et de 2 heures à 4 heures, 52, rue Cassinière, pour les assistés de 1er, 2e, 3e et 4e cantons et après-demain mardi pour ceux des 5e, 6e, 7e et 8e cantons.

"Patricie" au Théâtre-Théâtre. — Aujourd'hui, en matinée, à 2 heures 30 et ce soir à 8 heures, 15 très précieuses représentations de "Patricie" avec MM. Joseph Boule, Breymond, Cantel, etc. Mmes V. Leprince, Adry et Roustan, dont le succès a été triomphal hier soir.

Demain lundi en matinée seulement, dernière représentation de "Patricie" avec la même distribution.

Actes de courage. — Le colonel gouverneur de Marseille adresse ses plus chaudes félicitations au conducteur de 2e classe Table, de la 28e compagnie du train des équipages pour l'acte de courage et de dévouement qu'il a accompli dans la journée du 22 janvier, en se jetant résolument et au péril de sa vie à la tête d'un cheval emballé qu'il a réussi à maîtriser, évitant ainsi un accident probable. Le conducteur Table, projeté sur le sol, a été

contusionné ; le gouverneur espère que ses blessures n'auront pas de suites fâcheuses. Le commissaire central de police a signalé au gouverneur la belle conduite du canonnier Mioasse, de la 40e batterie, du 3e régiment d'artillerie coloniale, qui, ayant entendu appeler au secours, a procédé, seul, à l'arrestation, dans les escaliers d'un immeuble, d'un malfaiteur dangereux qui après avoir bousculé une femme s'apprêtait à pénétrer dans son logement. Le colonel gouverneur adresse ses félicitations au canonnier Mioasse pour son acte de courage et de dévouement.

Retraites ouvrières. — Le maire invite les personnes assurées aux retraites ouvrières, nées dans les mois d'août, septembre, octobre et novembre, à se présenter sans retard au bureau des Retraites Ouvrières, à la mairie, rue de la Loge, n. 10, pour retirer leur carte annuelle.

Caisse d'Épargne. — Le public est informé que par suite des obsèques de son président, M. Eugène Rostand, et conformément aux statuts, la Caisse d'épargne restera fermée lundi prochain 25 courant.

Grave imprudence d'enfant. — Un jeune marchand de journaux, Henri Conino, 13 ans, avait commis l'imprudence, hier vers midi, à la rue Saint-Jacques, de grimper sur le marchepied avant d'une voiture de tramway et à l'insu du conducteur. Or, au moment où la voiture électrique se disposait à dépasser une grande charrette de déménagement, qui stationnait devant le n. 79, de la rue Sainte, l'enfant, dont le corps faisait saillie, fut brusquement pris en écharpe par la charrette et renversé sur la chaussée. L'infortuné marchand de journaux fit une chute si malheureuse qu'il vint tomber sous le tramway dont une des roues lui sectionna le pied droit, aussitôt le tramway fut arrêté et cette pénible scène, le jeune Henri fut transporté en toute hâte à la pharmacie Bédillon, où M. le docteur Moreux lui fit subir les premiers soins.

M. Galbert, commissaire de police, immédiatement prévenu, a fait conduire, après enquête, le malheureux enfant à l'hôpital de la Conception. Les parents, qui habitent, 28, rue Cassinière, ont été avisés du fâcheux accident survenu à leur fils dont l'état demeure assez alarmant.

À qui le porte-monnaie ? — Hier, vers 4 heures et demie de l'après-midi, passant grand chemin d'Aix, M. Guillaume Souquet, préposé des Douanes, trouva, non loin de la place Marau, un porte-monnaie contenant une petite somme d'argent, qu'il s'em-

pressa de déposer au commissariat de police. M. Sarracina, commissaire, tient ce porte-monnaie à la disposition de la personne qui l'a perdu.

Grave chute dans l'escalier. — Le manœuvre Eugène Caen, 40 ans, regagnait sa chambre, dans un garni, 8, cours Gouffé, avant hier soir vers 9 heures. Il montait lentement l'escalier qui n'était pas éclairé lorsque, à la suite d'un faux pas, il perdit l'équilibre et tomba en arrière. Le bruit de la chute éveilla l'attention des locataires qui accoururent et relevèrent Eugène Caen qui se trouvait blessé. L'homme s'était fait une fracture du crâne si grave qu'on dut le transporter immédiatement à la Conception où il a été admis d'urgence.

Il ne voulait pas désertir. — Voilà bien ma gaité, dit-il, vendredi soir, pharmacien Charrier, le soldat René René, 29 ans, chef de bataillon d'Afrique, incorporé maintenant au 141e de ligne, 26e compagnie, à M. Delmas, commissaire de police. Il lui voulu faire amende honorable et devenir un homme, comme les autres ; et voilà ce qui m'arrive. Vers 8 heures et demie, ce soir, qual de la Fraternité, j'ai rencontré un ancien copain du bataillon que j'avais connu au Maroc. Il était en civil et m'a dit qu'il était déserteur, de faire comme lui. Je lui ai conseillé de revenir à de meilleurs sentiments pour s'éviter de graves ennuis. Mais l'autre s'est moqué de moi. D'une parole à l'autre, nous sommes tombés en querelle, puis empoignés. Et j'ai reçu alors un coup de couteau à la cuisse droite.

On lui demanda le nom et le signalement du meurtrier. Il m'a dit, c'est pas la peine. C'est un malheureux. On le retrouvera comme déserteur et il paiera toujours assez cher. Hubert René a été conduit à l'hôpital militaire.

Pauvre folle ! — Les personnes qui passent devant hier soir vers 3 heures dans la rue Colbert étaient étonnées par les allures désordonnées d'une femme enceinte et portant des vêtements de circonstance. Elle promène et brisait les vitrines. Des gardiens l'amenèrent au commissariat du 1er arrondissement. Interrogée, elle répondit par des paroles incohérentes sans aucun sens, qui démontrèrent son état de démence. On croit que cette femme se nomme Huc Brunet et elle a été conduite à l'Asile Saint-Pierre, où elle est mise en observation.

Enlevé par un courtois de transmission. — Un tonnelier employé à l'usine Roccia-Vial, 42, boulevard Oddo, Baptiste Vin, âgé de 22 ans, passait, avant-hier soir

vers 4 heures et demie, près d'un arbre de transmission. Vial glissa soudain et si malheureusement que son tablier se trouva au-dessus de l'arbre, qui, dans sa vitesse, le souleva et le projeta violemment contre un mur. Les témoins de ce tragique accident accoururent aussitôt, mais le mécanicien avait disparu. On releva le pauvre tonnelier qui avait les deux jambes brisées. Après avoir reçu un réconfort nécessaire à l'usine, Vial a été transporté dans une clinique voisine où il sera soigné.

Son état présente un caractère de gravité réel.

AUTOUR DE MARSEILLE

LES PENNES-MIRABEAU. — M. le Maire prévient les habitants que des séances de revision ont lieu, le mardi à 9 heures du matin. Le Plan de Campagne, Mercredi 27 janvier 1915, 9 heures du matin, La Gavotte ; le mardi 1915, Les Cadeaux.

COURRIER MARITIME

MOUVEMENT DES PORTS

Le mouvement d'entrées et de sorties dans les ports de Marseille a été, hier, de 29 navires, dont 20 vapeurs et 9 voiliers. Signaux :

Arrivés : Le Maria, Compagnie Mixte, venant d'Alger et Cote avec 1 passager et 100 tonnes vin ; le Jeanne d'Arc, Compagnie Transatlantique, venant de Madagascar et Cote, avec 215 tonnes vin, café, safran, divers ; l'Armenie, Compagnie Paquet, de Tanger, avec 33 passagers et 530 tonnes peaux, cuir, graines, légumes secs ; le vapeur anglais Circassia, de Bombay, avec 6 passagers et 600 tonnes de marchandises ; le vapeur anglais Digulmoor, de Galveston, avec 4,029 tonnes blé ; le Pétion, Compagnie Fraissinet, de Tunis, avec 2 passagers et 50 tonnes divers ; le vapeur français Phébus, de Pau, avec 1 passager et 5,380 tonnes sucre, riz, haricots, tapioca ; le vapeur anglais Charley, de Newcastle, avec 5,017 tonnes charbon ; le vapeur espagnol Cabo-Vao, de Bilbao, avec 33 passagers et 815 tonnes divers ; le vapeur anglais Silesia, de Newcastle, avec 5,017 tonnes charbon ; le vapeur anglais Harby, de Newcastle, avec 4,399 tonnes charbon.

Partis : Le voilier italien Sampiero, pour Bastia ; le Mont-Blanc, Transports Maritimes, pour Newport ; le Moise, Compagnie Transatlantique, pour Pau ; le vapeur italien Maurandis, pour Naples ; le vapeur anglais Canaguan, pour Barcelone ; le vapeur anglais Zoroaster, pour Buenos-Aires ; le vapeur anglais Sava, pour Colombie ; le vapeur norvégien Sjøroa, pour Christiania ; la Meurthe, Compagnie Paquet, pour Rabat ; le vapeur italien Astria, pour Gênes ; l'Orarà, pour

Bulletin Financier

De nouveau aujourd'hui, la seule valeur qui ait eu des échanges suivis a été le 3 1/2 % amortissable, qui a monté de 3 points sur ses cours d'hier. On le retrouve donc à 89. Le 3 % perpétuel est à 73.60 ; le russe 3 % 1911 à 61.75 ; les Consolidés russes à 76 ; la Banque de France à 4,775 ; le Crédit foncier à 700 ; les actions Lyon à 1,110 ; l'Orléans à 1,125 ; le Midi à 88 ; le Métropolitain à 461 ; le Nord-Sud à 115 ; le Suez à 3,905 ; l'Orléans à 591 ; le Rio-Tinto ordinaire est à, unifiés, 1475, grosses coupures, 1402.

Théâtres et Concerts

FEMINA-CINEMA-CAUMONT

ALCAZAR-CINEMA

VARIETES-CASINO CINEMA

CINE-PALACE-PALAIS-DE-CRISTAL

ELDORADO-CINEMA

ÉTAT-CIVIL

Inouï et Merveilleux

PRIX UNIQUE 42 fr.

A l'inouï Tailleur

VENTES AU CHATEAU

VENTES AU CHATEAU

VENTES AU CHATEAU

LE PARAPLUI DU SOLDAT

LE TENEUR

Tribune du Travail

On demande des demi-ouvrières pour travail militaire et civil, rue Pythéas, ex-rue Vacon, 3, au 1er.

On demande une bonne à tout faire pour la campagne, S'adresser magasin, rue Thiers, 5.

On demande des ouvrières pantalonnères pour le pantalon ouï blanc. S'adresser à l'usine, 23, rue Fort-Notre-Dame, 23, au fond du corridor.

On demande des ouvriers cordonniers pour hommes et dames, au cotou, chez M. A. Lenoir, 58, rue d'Alsace.

On demande un garçon de 15 à 16 ans, bonnes références, Pharmacie Manivet, boulevard Chave, 66.

On demande entrepreneurs et ouvrières pour confection militaire, Société Nouvelle d'équipement militaire, 19, rue Pavillon, au 1er.

On demande ouvriers cousus main en chaussures, chez P. Durand, 3, rue Fortin, 3.

On demande une bonne ouvrière casquière pour la casquette marine. Aux Fabriques, 80, rue Pavillon.

On demande un petit jeune homme pour les courses présenté par ses parents ; un garçon de magasin connaissant l'emballage, références de 1er ordre. Invité de se présenter si pas capable, 62, rue Joliette.

Jeune fille des régions envahies demande emploi vendeuse, écriture ou comptable. Prétentions modestes. Ecrire Mlle Normand, rue Gilbert, 59.

On demande des ouvrières pour travail militaire et civil, rue Pythéas, ex-rue Vacon, 3, au 1er.

On demande une bonne à tout faire pour la campagne, S'adresser magasin, rue Thiers, 5.

50 et 52, allées de Meilhan - L. BAILLE

LE SANS-GÈNE

RAYONS X

ARMES AUX DE FRANCE

ON DEMANDE un camionneur

BOBINEURS

A LA GRANDE MAISON

FUMIERS

VENTES AU CHATEAU

FEMMES qui SOUFFREZ

REPRENEZ COURAGE

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

LA JOUVENCE de l'Abbé SOURY

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

CARTES POSTALES

JE DONNE

AVIS AUX MÈRES DE FAMILLE

Plus de TOUX ! Plus de RHUMES !

LA VIE ou LA MORT

VICES DU SANG

DEPURATIF ALLEN

HOMMES ! - Femmes !

DOMAINES-TOULON

MENAGE est demandé

PROCEDE MAISTRE

Soldats de France

ces caprices. Eva devint l'idole d'un jour et fut l'heure d'une effroyable injustice.

VENTES AU CHATEAU

AVIS AUX MÈRES DE FAMILLE

pers, parce que sa mère est morte de suite à l'hôpital, sans vouloir se soumettre à ce qui s'est élevé à la hauteur de sacrifices, d'ingéniosité et de bravoure téméraire, jusqu'à la plus légitime des popularités, tu refuses de l'appeler ton fils ?... Je ne te reconnais plus.

JULES MARY